

Le 5 mars 2018

Province de Québec

Ville de Rimouski

Le **LUNDI** cinq mars deux mille dix-huit, à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 20 h 01, sont présents :

Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Virginie Proulx, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Jacques Lévesque, Grégory Thorez, Jocelyn Pelletier, Karol Francis, Simon St-Pierre et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de monsieur Rodrigue Joncas, maire suppléant.

Monsieur Claude Périnet, directeur général, mesdames Monique Sénéchal, greffière, Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection et monsieur Sylvain St-Pierre, directeur des ressources financières et trésorier, sont également présents.

À la demande du maire suppléant, le conseil municipal observe un moment de réflexion avant le début de la séance.

2018-03-153

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que soumis.

2018-03-154

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

La greffière s'étant conformée aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) est dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 février 2018, à 20 h 01.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité d'approuver dans ses forme et teneur le procès-verbal de la séance mentionnée au paragraphe précédent, ledit procès-verbal étant signé par le maire et contresigné par la greffière.

PROCLAMATION(S)

PROCLAMATION - SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

CONSIDÉRANT QUE la semaine québécoise de la déficience intellectuelle se veut un moment privilégié pour rappeler à l'ensemble de la population québécoise la contribution significative des personnes ayant une déficience intellectuelle;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine de sensibilisation a pour objectif de mettre en lumière les personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle, de briser les préjugés et de créer des rapprochements entre la population et les personnes ayant une déficience intellectuelle dans l'espoir d'une société plus inclusive;

Je, Rodrigue Joncas, à titre de maire suppléant et au nom du conseil municipal de la Ville de Rimouski, proclame, sous le thème « Apprendre à se connaître », la semaine du 11 au 17 mars 2018 Semaine québécoise de la déficience intellectuelle dans la Ville de Rimouski.

DOSSIER(S) DE LA MAIRIE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

2018-03-155

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2018 - ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Rimouski à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent et le versement de la cotisation, au montant de 3 300 \$, pour l'année 2018.

2018-03-156

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2018 - TECHNOPOLE MARITIME DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Rimouski à Technopole maritime du Québec et le paiement de la cotisation inhérente, au montant de 11 497,50 \$, taxes incluses, pour l'année 2018.

DOSSIER(S) DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

2018-03-157

PROTOCOLE D'ENTENTE - VILLE DE RIMOUSKI ET CORPORATION DU PAVILLON MULTIFONCTIONNEL DU BIC

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité :

- d'accepter les termes du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Rimouski et la Corporation du pavillon multifonctionnel du Bic pour l'utilisation du Complexe sportif Valois-Doucet à des fins de salle d'accueil des usagers de la route en période d'application des mesures d'urgence dans les cas de fermeture des routes 20 et 132;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer ledit protocole, pour et au nom de la Ville.

2018-03-158

**MANDAT PROFESSIONNEL - CABINET D'AVOCATS - PROCUREUR
SUBSTITUT DEVANT LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE
RIMOUSKI**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité de mandater le cabinet Avocats BSL inc. pour agir à titre de procureur substitut pour et au nom de la Ville de Rimouski devant la Cour municipale commune de la Ville de Rimouski, et ce, à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2018.

DOSSIER(S) DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

2018-03-159

**QUOTE-PART 2018 - MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE RIMOUSKI-
NEIGETTE - TRANSPORT INTER MRC**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Simon St Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la somme de 5 991 \$ à la Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette (MRC), représentant la quote-part de la Ville de Rimouski pour le fonctionnement du service de transport inter MRC, pour l'année 2018.

DOSSIER(S) DU SERVICE GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

PRÉSENTATION - PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX

Madame Claire Lafrance, Chef de division - environnement, fait la présentation du projet de règlement sur les animaux en compagnie de messieurs Rémi Fiola, directeur du Service génie et environnement et Jean Charest, Chef de division - permis et inspection.

Après explication dudit projet à l'aide d'un diaporama, monsieur le maire suppléant, assisté des fonctionnaires présents, répond aux multiples questions et commentaires des personnes présentes à cette consultation.

2018-03-160

**AUTORISATION - MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE
ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS - TRAVAUX DE NUIT**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité d'autoriser le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports à effectuer des travaux de nuit, soit pour la durée d'une nuit pour les travaux situés à l'intersection de l'avenue du Père-Nouvel et de la route 132, et de cinq nuits pour ceux du secteur Le Bic, avec possibilité d'une nuit supplémentaire si nécessaire. Il est entendu que le ministère devra faire le nécessaire afin d'informer les citoyens concernés par la présente autorisation.

Monsieur Jocelyn Pelletier, conseiller, s'absente de 21 h 40 à 21 h 42.

2018-03-161

REJET DE SOUMISSIONS - CONSTRUCTION D'UN ESCALIER - PARC DES MORILLES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité de rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour la construction d'un escalier - Parcs des Morilles - cahier des charges 2017-31, ouvertes le 11 octobre 2017.

2018-03-162

REJET DE SOUMISSION - TRAVAUX D'EFFAROUCHEMENT DE GOÉLANDS ET DE RAMASSAGE DE PAPIER AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'autoriser le rejet de la soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour les travaux d'effarouchement de goélands et de ramassage de papier au lieu d'enfouissement technique, ouverte le 14 février 2018, pour cause de dépassement de coût par rapport au budget.

DOSSIER(S) DU SERVICE DU GREFFE

2018-03-163

SUBVENTION 2018 - LES MARAÎCHERS DU COEUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité d'accorder aux Maraîchers du Coeur une subvention, au montant de 5 000 \$, afin de soutenir leur projet de jardin communautaire.

2018-03-164

SUBVENTION 2018 - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RIMOUSKI-NEIGETTE - PLACE AUX JEUNES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité d'accorder au Carrefour jeunesse-emploi MRC de Rimouski-Neigette une subvention, au montant de 9 000 \$, pour le soutien du programme Place aux jeunes Rimouski-Neigette 2017-2018.

2018-03-165

DÉCLARATION AU BARREAU DU QUÉBEC - RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE - AVOCAT AU SERVICE EXCLUSIF DE LA VILLE DE RIMOUSKI - ME JULIEN ROCHFORD-GIRARD

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité de déclarer, aux fins du règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle, que la Ville de Rimouski se porte garante, prend fait

et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission commise dans l'exercice des fonctions de Me Julien Rochefort-Girard comme membre du Barreau du Québec au service exclusif de la Ville de Rimouski.

2018-03-166

SUBVENTION 2018 - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE BIC/SAINT-FABIEN

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'accorder à la Corporation de développement touristique Bic/St-Fabien une subvention, au montant de 5 500 \$, afin d'assurer la pérennité du bureau d'accueil touristique.

2018-03-167

SUBVENTION 2018 - ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES, PROFESSIONNELLES ET DE CARRIÈRE - BOURSES POUR LA RELÈVE AU FÉMININ 2018

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité d'accorder à l'Association des femmes d'affaires, professionnelles et de carrière une subvention, au montant de 250 \$, pour l'offre d'un vin d'honneur, lors de l'événement « Bourses pour la relève au féminin » qui se tiendra à Rimouski, le 15 avril 2018.

2018-03-168

VENTE DE TERRAIN - LOTS 5 890 847 ET 5 890 848 DU CADASTRE DU QUÉBEC - MONSIEUR MARIO BOULANGER - ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2017-01-055

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par le conseiller Jocelyn Pelletier et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 2017-01-055 adoptée le 16 janvier 2017 relativement à la vente des lots 5 890 847 et 5 890 848 du cadastre du Québec à monsieur Mario Boulanger et d'autoriser la conservation du dépôt de garantie, à titre de dommages et intérêts liquidés.

2018-03-169

SUBVENTION 2018 - PRO-JEUNE-EST RIMOUSKI-NEIGETTE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité d'accorder à l'organisme Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette une subvention, au montant de 2 000 \$, dans le cadre de sa campagne de financement 2018.

DOSSIER(S) DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

2018-03-170

SUBVENTION 2018 - UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rimouski et d'autres territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent contribuent volontairement depuis 2015 à absorber les coupures dans le programme des Jeux du Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'Unité régionale de loisir et du sport du Bas-Saint-Laurent est un partenaire dans la mise en œuvre de programmes de loisir au bénéfice des citoyens rimouskois;

CONSIDÉRANT l'intérêt des clubs sportifs présents sur le territoire de se joindre à ce grand rassemblement de l'élite québécoise;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'accorder à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent une subvention, au montant de 3 622 \$, pour le transport des athlètes aux Jeux du Québec à l'été 2018.

2018-03-171

AUTORISATION POUR UNE MARCHÉ - FONDATION CANADIENNE DU REIN

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser la Fondation canadienne du rein à tenir la Marche du rein, le 20 mai 2018, à l'intérieur du parc Beauséjour et à utiliser gratuitement le pavillon de services, de 7 h 30 à 13 h, lors de cette journée.

2018-03-172

COMPENSATION FINANCIÈRE - ÉCOLE DE DANSE QUATRE TEMPS - UTILISATION DE LOCAUX AU CENTRE CULTUREL

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une compensation financière à l'École de danse Quatre Temps pour l'utilisation de locaux au centre culturel, au montant de 30 077,67 \$ pour 2017-2018, payable en deux versements égaux de 15 038,84 \$, en avril et juin 2018.

2018-03-173

SUBVENTION 2018 - CHOEUR DE RIMOUSKI

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité d'accorder au Choeur de Rimouski une subvention, au montant de 250 \$, pour l'offre d'un vin d'honneur lors de la présentation de son concert « La petite messe solennelle », le 20 mai 2018, à la salle Georges-Beaulieu du Cégep de Rimouski.

DOSSIER(S) DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2018-03-174

CONTRAT DE TRAVAIL - MONSIEUR JEAN-PIERRE LANGLAIS - POSTE D'AGENT DE NÉGOCIATION ET D'ÉVALUATION FONCIÈRE - CONDUITE D'AMENÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser l'embauche de monsieur Jean-Pierre Langlais à titre d'agent de négociation et d'évaluation foncière pour la négociation du tracée de la nouvelle conduite d'amenée, pour la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2018;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir, pour et au nom de la Ville.

DOSSIER(S) DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

2018-03-175

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS - LOTS 3, 5, 6 ET 11 - CAHIER DES CHARGES 2017-24 - TRANSFERT

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 5 septembre 2017 le conseil municipal a octroyé le contrat de déneigement du lot 6 à la firme Pro-Neige (9119-1262 Québec inc.);

CONSIDÉRANT QUE cette firme désire le transfert du contrat à la firme Pro-Neige 2002 inc.;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun impact financier et que la qualité du service est maintenue;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert du contrat pour le déneigement du lot 6 à la firme Pro-Neige 2002 inc., pour la période se terminant le 15 mai 2020.

DOSSIER(S) DU SERVICE URBANISME, PERMIS ET INSPECTION

2018-03-176

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 890 885 ET 5 890 886 DU CADASTRE DU QUÉBEC - CONSTRUCTION ET RÉNOVATION GIL-TECH INC.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la vente à Construction et Rénovation Gil-Tech inc. des lots 5 890 885 et 5 890 886 du cadastre du Québec pour le prix de 79 745,52 \$, incluant un montant de 31 200 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout

selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par monsieur Gilles Beaulieu, le 9 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

2018-03-177

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 890 873 ET 5 890 874 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 2534-5513 QUÉBEC INC. (CONSTRUCTION LUCIEN MORNEAU)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la vente à 2534-5513 Québec inc. (Construction Lucien Morneau) des lots 5 890 873 et 5 890 874 du cadastre du Québec pour le prix de 89 987,20 \$, incluant un montant de 35 760 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par monsieur Lucien Morneau, le 7 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

2018-03-178

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 890 837 ET 5 890 838 DU CADASTRE DU QUÉBEC - MONSIEUR JONATHAN BOULANGER - PROLONGATION DE DÉLAI

Abrogée par
la résolution
2018-12-907

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Boulanger a signé une promesse d'achat le 13 janvier 2017 afin d'acquérir les lots 5 890 837 et 5 890 838 du cadastre du Québec dans le secteur des Constellations;

CONSIDÉRANT QUE la vente de ces lots a été autorisée par la résolution 2017-02-112 sous respect des modalités de vente de terrains décrétées par les résolutions 2014-07-573, 2014-11-946, 2015-06-540 et 2018-01-038;

CONSIDÉRANT QUE le délai d'acquisition des terrains concernés est venu à échéance le 6 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE les habitations à construire sur les terrains concernés ne peuvent actuellement pas se raccorder au réseau électrique;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a été avisé de la situation et qu'une requête a été ouverte afin de résoudre cette problématique;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par le conseiller Jocelyn Pelletier et résolu à l'unanimité d'autoriser la prolongation, jusqu'au 6 août 2018, du délai d'acquisition des lots 5 890 837 et 5 890 838 du cadastre du Québec ayant fait l'objet d'une promesse d'achat signée par monsieur Jonathan Boulanger, le 13 janvier 2017, et acceptée par la résolution 2017-02-112 en date du 6 février 2017.

2018-03-179

**PARTIE 2 - ENTENTE RELATIVE AUX TRAVAUX MUNICIPAUX -
PROLONGEMENT DE LA RUE LAZARE-MARCEAU - DISTRICT LE BIC -
VOYER-GAMBA PROMOTEURS IMMOBILIERS SENC - PHASE 5**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité :

- d'accepter les termes de la partie 2 de l'entente relative aux travaux municipaux à intervenir avec Voyer-Gamba promoteurs immobiliers SENC, dûment représenté par monsieur Gianni Gamba, pour le prolongement de la rue Lazare-Marceau, dans le district Le Bic, tel qu'illustré au plan projet de lotissement, minute 12437 préparé par monsieur Michel Asselin, arpenteur-géomètre, en date du 14 février 2018 et selon les termes et conditions contenues à la partie 2 de l'entente signée par monsieur Gamba en date du 19 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer la partie 2 de cette entente, pour et au nom de la Ville.

2018-03-180

**CESSION DE RUE - LOT 5 963 107 DU CADASTRE DU QUÉBEC - VOYER-
GAMBA PROMOTEURS IMMOBILIERS S.E.N.C. - RUE LAZARE-MARCEAU**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser l'acquisition, par la Ville de Rimouski, du lot 5 963 107 du cadastre du Québec, aux fins du prolongement de la rue Lazare-Marceau, dans le district Le Bic, appartenant à Voyer-Gamba promoteurs immobiliers S.E.N.C., selon les conditions incluses à la promesse de cession de rue signée par monsieur Gianni Gamba, le 19 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer les documents relatifs à cette transaction, pour et au nom de la Ville.

2018-03-181

**RECOMMANDATION - COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE
AGRICOLE DU QUÉBEC - MONSIEUR DONALD CHÉNARD - ALIÉNATION DES
LOTS 3 663 533, 3 663 617 ET 3 662 943 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Donald Chénard, par le biais de son mandataire Me Édith Moyen, notaire et conseillère juridique, a adressé à la Ville de Rimouski, le 31 janvier 2018, une demande d'autorisation visant l'aliénation des lots 3 663 533, 3 663 617 et 3 662 943 du cadastre du Québec, représentant une superficie de 12,6287 hectares, en faveur de monsieur Mathieu Chénard pour l'exploitation d'une entreprise agricole existante;

CONSIDÉRANT QUE les lots visés par la demande comportent un bon potentiel agricole;

CONSIDÉRANT QUE la demande correspond à un morcellement d'une propriété agricole pouvant affecter la viabilité économique de cette propriété;

CONSIDÉRANT QUE les lots visés font l'objet d'une pratique agricole et que la demande prévoit le maintien des activités agricoles sur ces lots;

CONSIDÉRANT QUE la demande se situe dans la zone A-9013 et que l'objet de la demande est conforme au Règlement de zonage 820-2014;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est conforme au Plan d'urbanisme de la Ville de Rimouski et au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Rimouski-Neigette;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter la demande de monsieur Donald Chénard telle que formulée.

2018-03-182

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 890 847 ET 5 890 848 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 2534-5513 QUÉBEC INC. (CONSTRUCTION LUCIEN MORNEAU)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon St-Pierre, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité

- d'autoriser la vente à 2534-5513 Québec inc. (Construction Lucien Morneau) des lots 5 890 847 et 5 890 848 du cadastre du Québec pour le prix de 81 724,23 \$, incluant un montant de 31 824 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par monsieur Lucien Morneau, le 20 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

2018-03-183

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 890 891 ET 5 890 892 DU CADASTRE DU QUÉBEC - CONSTRUCTION GIL-TECH INC.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la vente à Construction et Rénovation Gil-Tech inc. des lots 5 890 891 et 5 890 892 du cadastre du Québec pour le prix de 79 745,52 \$, incluant un montant de 31 200 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par monsieur Gilles Beaulieu, le 14 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

2018-03-184

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 890 877 ET 5 890 878 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 2744-5634 QUÉBEC INC. (CONSTRUCTION BRUNO RIOUX ENR.)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la vente à 2744-5634 Québec inc. (Construction Bruno Rioux) des lots 5 890 877 et 5 890 878 du cadastre du Québec pour le prix de 89 987,20 \$ \$, incluant un montant de 35 760 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par monsieur Jean-François Rioux, le 14 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

Au début de l'assemblée publique, les conseillers et conseillère messieurs Simon St-Pierre, Jocelyn Pelletier et madame Virginie Proulx s'absentent pour une durée d'une à deux minutes chacun.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - DÉROGATIONS MINEURES - IMMEUBLE SIS AU 428-430, RUE LA SALLE

Madame Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection, tient une assemblée publique de consultation sur la demande de dérogations mineures déposée, en date du 23 janvier 2018, afin de permettre une variation du nombre de balcons de 4 à 2 et le retrait d'un pignon sur la façade du bâtiment sis au 428-430, rue La Salle, ayant fait l'objet d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) autorisé par la résolution 2016-04-383.

Aucune question ou commentaire n'est adressé au conseil municipal concernant la demande de dérogations mineures.

2018-03-185

DÉROGATIONS MINEURES - IMMEUBLE SIS AU 428-430 RUE LA SALLE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jeannot Dubé a déposé, en date du 23 janvier 2018, une demande de dérogations mineures visant à permettre une variation du nombre de balcons et le retrait d'un pignon sur la façade du bâtiment, sis au 428-430, rue La Salle, ayant fait l'objet d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) autorisé par la résolution 2016-04-383;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rimouski a émis une recommandation favorable, en date du 30 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Rimouski a tenu une consultation publique en date du 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT QU'aucune personne ne désire se faire entendre quant à la demande;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est en accord et fait sienne la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogations mineures présentée, en date du 23 janvier 2018, par monsieur Jeannot Dubé, propriétaire, et permettre une variation du nombre de balcons et le retrait d'un pignon sur la façade du bâtiment, sis au 428-430, rue La Salle, ayant fait l'objet d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) autorisé par la résolution 2016-04-383.

RÈGLEMENT(S)

ASSEMBLÉE(S) PUBLIQUE(S) DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT 2018-02-099 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 820-2014 AFIN D'AUTORISER DES USAGES COMMERCIAUX DANS LA ZONE H-1252

Madame Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection, tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2018-02-099 modifiant le Règlement de zonage 820-2014 afin d'autoriser des usages commerciaux dans la zone H-1252.

Après explication du projet de règlement à l'aide d'un diaporama, madame Anne Barrette répond à la question d'un citoyen.

PROJET DE RÈGLEMENT 2018-02-100 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS 1014-2017 AFIN D'AUTORISER CONDITIONNELLEMENT LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS LOURDS

Madame Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection, tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2018-02-100 modifiant le Règlement sur les usages conditionnels 1014-2017 afin d'autoriser conditionnellement les infrastructures et équipements lourds.

Après explication du projet de règlement à l'aide d'un diaporama, madame Anne Barrette répond à la question d'un citoyen.

PROJET DE RÈGLEMENT 2018-02-101 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 820-2014 AFIN DE MODIFIER LES COMMERCES SPÉCIAUX AUTORISÉS DANS LA ZONE I-1572

Madame Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection, tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 2018-02-101 modifiant le Règlement de zonage 820-2014 afin de modifier les commerces spéciaux dans la zone I-1572.

Après explication du projet de règlement à l'aide d'un diaporama, madame Anne Barrette répond à la question d'un citoyen.

PRÉSENTATION DE PROJET(S) DE RÈGLEMENT

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 993-2017 SUR LA PRÉPARATION, LA COLLECTE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La greffière fait la présentation du projet de règlement modifiant le Règlement 993-2017 sur la préparation, la collecte et la gestion des matières résiduelles expliquant brièvement l'objet, la portée et le contenu de celui-ci.

PROJET DE RÈGLEMENT AUTORISANT DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS, DE VOIRIE ET D'ÉCLAIRAGE DANS LA RUE LAZARE-MARCEAU (2018) ET UN EMPRUNT DE 42 608 \$

La greffière fait la présentation du projet de règlement autorisant des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage dans la rue Lazare-Marceau (2018) et un emprunt de 42 608 \$ expliquant brièvement l'objet, la portée et le mode de financement dudit règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA SALUBRITÉ ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

La greffière fait la présentation du projet de règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments expliquant brièvement l'objet, la portée et le contenu de celui-ci.

ADOPTION DE SECOND(S) PROJET(S) DE RÈGLEMENT

2018-03-186

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 820-2014 AFIN D'AUTORISER DES USAGES COMMERCIAUX DANS LA ZONE H-1252 (MAISON ROY)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité d'adopter un second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 820-2014 afin d'autoriser des usages commerciaux dans la zone H-1252.

Copie dudit projet de règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

2018-03-187

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS 1014-2017 AFIN D'AUTORISER CONDITIONNELLEMENT LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS LOURDS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité d'adopter un second projet de règlement

modifiant le Règlement sur les usages conditionnels 1014-2017 afin d'autoriser conditionnellement les infrastructures et équipements lourds.

Copie dudit projet de règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

2018-03-188

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 820-2014 AFIN DE MODIFIER LES COMMERCES SPÉCIAUX AUTORISÉS DANS LA ZONE I-1572

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'adopter un second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 820-2014 afin de modifier les commerces spéciaux autorisés dans la zone I-1572.

Copie dudit projet de règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

AVIS DE PRÉSENTATION

12-03-2018

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 993-2017 SUR LA PRÉPARATION, LA COLLECTE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par le conseiller Sébastien Bolduc qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 993-2017 sur la préparation, la collecte et la gestion des matières résiduelles.

13-03-2018

RÈGLEMENT AUTORISANT DES TRAVAUX D'EXTENSION DES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS, DE VOIRIE ET D'ÉCLAIRAGE DANS LA RUE LAZARE-MARCEAU (2018) ET UN EMPRUNT DE 42 608 \$

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la conseillère Virginie Proulx qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement autorisant des travaux d'extension des services d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage dans la rue Lazare-Marceau (2018) et un emprunt de 42 608 \$.

14-03-2018

RÈGLEMENT SUR LA SALUBRITÉ ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la conseillère Jennifer Murray qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments.

ADOPTION DE RÈGLEMENT(S)

1062-2018

RÈGLEMENT AUTORISANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN Puits D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE POUR LE SECTEUR VILLAGE SAINTE-BLANDINE ET UN EMPRUNT DE 160 000 \$

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par le conseiller Dave Dumas, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1062-2018 autorisant des travaux de construction d'un puits d'alimentation d'eau potable pour le secteur village Sainte-Blandine et un emprunt de 160 000 \$.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

Déclaration de la greffière

La greffière mentionne, séance tenante, l'objet, la portée, le coût et le mode de financement du règlement.

1063-2018

RÈGLEMENT AUTORISANT DES TRAVAUX DE BOUCLAGE D'AQUEDUC DANS LA RUE DE L'EXPANSION ET L'AVENUE LEBRUN ET DIVERS TRAVAUX DE MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX ET UN EMPRUNT DE 439 000 \$

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1063-2018 autorisant des travaux de bouclage d'aqueduc dans la rue de l'Expansion et l'avenue Lebrun et divers travaux de mise à niveau d'équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux et un emprunt de 439 000 \$.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

Déclaration de la greffière

La greffière mentionne, séance tenante, l'objet, la portée, le coût et le mode de financement du règlement.

AFFAIRES NOUVELLES

2018-03-189

APPROBATION - BUDGET 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE RIMOUSKI

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Jocelyn Pelletier et résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2018 de l'Office municipal d'habitation de Rimouski tel qu'approuvé par la Société d'habitation du Québec, en date du 31 janvier 2018, et par ledit office municipal, le 7 février 2018.

2018-03-190

NOMINATION - MEMBRES DU COMITÉ DU PROJET DE CENTRE MULTISPORT

Modifiée par
la résolution
2018-04-266

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rimouski a adopté en février 2018 la résolution 2018-02-078 acceptant de former un comité d'étude ayant pour mandat de mener une étude des besoins des utilisateurs du centre multisport et de réaliser, en collaboration avec une firme mandatée par le conseil, la préparation du plan fonctionnel et technique du centre multisport et de la piste d'athlétisme;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette démarche, d'autres représentants d'organismes seront aussi consultés sans faire partie intégrante du comité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité de mandater les personnes suivantes pour faire partie du comité d'étude des besoins du centre multisport :

Monsieur Marc Parent, maire

Monsieur Sébastien Bolduc, conseiller municipal

Monsieur Guy Dionne, directeur général adjoint

Madame Karine Desrosiers, directrice par intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Madame Anne Barrette, directrice du Service urbanisme, permis et inspection

Monsieur Rémi Fiola, directeur du Service génie et environnement

Monsieur Denis Blanchette, chef de division - Sport, infrastructures sportives et plein air

Le chef de division - Architecture (à déterminer)

Monsieur Charles Poirier, gestionnaire administratif au Service des sports du Cégep de Rimouski

Monsieur Jean-François Ouellet, directeur du Service aux étudiants à UQAR

Monsieur Simon Côté, Commission scolaire des Phares

Madame Marie-Christine D'Amours, Club le Fury

Madame Hélène Blanchet, Club Courbertin

Monsieur François Pedneault, Club Riki-gym

2018-03-191

PROTOCOLE D'ENTENTE - MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET LA VILLE DE RIMOUSKI

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité :

- d'accepter les termes du protocole à intervenir entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Ville de Rimouski d'entente relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du Fonds des petites collectivités – Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec (dossier 2020101);

- d'autoriser le directeur général de la Ville de Rimouski à signer ledit protocole d'entente ainsi que tous les documents de suivi et d'achèvement des travaux relatifs à la construction d'un complexe sportif tel que décrit aux annexes A, B et C du protocole d'entente, pour et au nom de la Ville;

- d'autoriser le directeur du Service des ressources financières et trésorier à signer les formulaires " Attestation du respect des obligations du protocole d'entente " et " Formulaire de réclamation ", pour et au nom de la Ville.

2018-03-192

SOUSSIONS 2018 - ACHAT DE BITUME FLUIDIFIÉ - LES INDUSTRIES MCASPHALT LTÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de bitume fluidifié, ouvertes le 19 février 2018, et d'autoriser l'achat de ce produit, selon les termes et conditions spécifiés au cahier des charges, auprès de Les Industries McAsphalt ltée, plus bas soumissionnaire conforme dans l'ensemble, pour la période du début du contrat au 31 décembre 2018, selon les prix unitaires soumis, pour un contrat d'un montant approximatif de 50 230 \$, taxes en sus.

2018-03-193

SOUSSIONS 2018 - ACHAT DE PEINTURE À SIGNALISATION POUR LE MARQUAGE DES ROUTES ET DES STATIONNEMENTS - LIGNCO SIGMA INC.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour l'achat de peinture à signalisation pour marquage des routes et des stationnements, ouvertes le 19 février 2018, et d'autoriser l'octroi de ce contrat, selon les termes et conditions spécifiées au cahier des charges, auprès de Lignco Sigma inc., plus bas soumissionnaire conforme dans

l'ensemble, pour la période du début du contrat au 31 décembre 2018, selon les prix unitaires soumis, pour un contrat d'un montant approximatif de 110 846 \$, taxes en sus.

2018-03-194

REJET DE SOUMISSION - SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET DE TRANSPORT DES RÉSIDUS DOMESTIQUE DANGEREUX (RDD)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité d'autoriser le rejet de la soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres public pour le service de récupération et de transport des résidus domestiques dangereux (RDD), ouverte le 21 février 2018, pour cause de dépassement de coût par rapport au budget.

2018-03-195

RECOMMANDATIONS - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE RIMOUSKI - RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'approuver, à l'exclusion des demandes d'usage conditionnel et de dérogation mineure, les recommandations contenues au procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rimouski, tenue le 27 février 2018.

2018-03-196

AUTORISATION POUR UNE MARCHE - CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL 2843 DE RIMOUSKI - MARCHE DU PARDON

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser les Chevaliers de Colomb du conseil 2843 de Rimouski à tenir la Marche du pardon, le 30 mars 2018, et ce, en conformité avec l'itinéraire proposé.

2018-03-197

PARRAINAGE DE DEUX MEMBRES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DE RIMOUSKI

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité de parrainer, à titre de membres associés pour siéger au comité consultatif des usagers de La Société des transports de Rimouski, les candidatures de madame Thérèse Sirois, à titre de membre résidente représentant les usagers vivant avec un handicap moteur et de monsieur Jean-Yves Gagnon, membre résident représentant les usagers vivant avec un handicap intellectuel.

2018-03-198

RENOUVELLEMENT - PARRAINAGE DES MEMBRES ACTIFS ET ADMINISTRATEURS - SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DE RIMOUSKI

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité de renouveler les mandats de madame Annie Duchesne à titre de membre résidente de la Ville de Rimouski représentant le transport adapté et de messieurs Jacques Lévesque à titre de membre du conseil municipal et Philippe de Champlain à titre de membre de la direction de la Ville de Rimouski au sein du conseil d'administration de la Société des transports de Rimouski.

2018-03-199

VENTE DE TERRAINS - LOTS 5 890 889 ET 5 890 890 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 2744-5634 QUÉBEC INC. (CONSTRUCTION BRUNO RIOUX ENR.)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Bolduc, appuyé par le conseiller Jocelyn Pelletier et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la vente à 2744-5634 Québec inc. (Construction Bruno Rioux enr.) des lots 5 890 889 et 5 890 890 du cadastre du Québec pour le prix de 79 745,52 \$, incluant un montant de 31 200 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par monsieur Jean-François Rioux, le 23 février 2018;

- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

PRÉSENTATION - PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1012-2017 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 993 500 \$

La greffière fait la présentation du projet de règlement modifiant le Règlement d'emprunt 1012-2017 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 993 500 \$ expliquant brièvement l'objet, la portée, le contenu et le mode de financement dudit règlement.

15-03-2018

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1012-2017 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 993 500 \$

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la conseillère Cécilia Michaud qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement d'emprunt 1012-2017 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 993 500 \$.

DÉPÔT DE DOCUMENT(S)

RAPPORT DES DÉBOURSÉS PAR OBJETS - BORDEREAU NUMÉRO 03

Le directeur des ressources financières et trésorier dépose le rapport des dépenses par objet pour la période se terminant le 19 février 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant répond aux questions qui lui sont adressées par certains citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir traité tous les sujets à l'ordre du jour, monsieur le maire suppléant lève la séance à 22 h 49.

Rodrigue Joncas, maire suppléant

Monique Sénéchal, greffière de la Ville